



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**direction des services départementaux
de l'éducation nationale
Loire-Atlantique**



La Fabrique à chansons à Chéméré avec l'artiste Chel

L'auteur-compositeur Chel intervient cette année dans une classe de l'école Armelle Chevalier à Chéméré. Cette action se déroule dans le cadre de "la Fabrique à Musique", projet porté conjointement par la SACEM, les ministères de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, de la Culture, de l'Agriculture et de l'Alimentation et le réseau Canopé.

Cinq rencontres sont prévues avec l'auteur-compositeur. Les 26 élèves de CM1 concernés cette année vont travailler à la création d'une œuvre musicale, tout en découvrant l'univers musical de l'artiste. Une première rencontre avec Chel a eu lieu en décembre. Les élèves ont écouté plusieurs chansons et choisi de construire leur projet autour du portrait de Nelson Mandela. Ils ont pour cela commencé l'écriture d'une liste de mots qu'ils utiliseront pour le texte.

Ce projet est conduit en partenariat avec l'association nantaise "La Bouche d'air". La salle de spectacle Paul Fort accueillera une restitution publique de l'œuvre créée courant mai, à Nantes.

Cinq types de "Fabriques à Musique"

Les "Fabriques à Musique" proposent chaque année cinq projets de création autour de cinq esthétiques musicales différentes : la chanson, les musiques électroniques, le jazz et les musiques improvisées, la musique contemporaine. Les classes, réparties sur l'ensemble du territoire, découvrent les métiers de la création et sont sensibilisées au droit d'auteur et à la propriété intellectuelle. A chaque fois, des acteurs artistiques et culturels locaux sont privilégiés pour favoriser la création de partenariats durables. La création musicale peut également s'ouvrir à d'autres disciplines artistiques : danse, théâtre, arts visuels, arts plastiques. Les actions s'inscrivent dans le cadre du volet culturel du projet de l'école ou de l'établissement.

- [Partenariat SACEM/Education Nationale - lien externe](#)
- [Projet réalisé en partenariat avec - lien externe](#)
- [Le clip réalisé à distance l'an passé avec l'artiste Ana Igluka du collectif Le Thermogène à Rouans - lien externe](#)
- [Pour découvrir l'artiste](#)

COMMENT SE FABRIQUE LA MUSIQUE ?

Au départ, **comme pour toute création artistique, la musique est une idée** qui va devenir une œuvre.

Le **compositeur** et **l'auteur** sont les **créateurs** qui donnent naissance de manière concrète à cette idée. Ils sont les « parents » de l'œuvre musicale et c'est pour cela qu'ils ont des droits sur leur création : **des droits d'auteur**. C'est à partir de leur création qu'un jour, peut-être, nous entendrons cette musique ou chanter à la radio ou jouer en concert.
Le Sacem gère les droits des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique.



L'ENREGISTREMENT DE L'ŒUVRE

Il se fait en général soit dans un studio "personnel" (ou home-studio) soit dans un studio professionnel. Les ingénieurs du son et le directeur artistique accompagnent l'artiste. Le label (maison de disques) finance en général l'enregistrement.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE

L'apprentissage de la musique se fait dans des écoles de musique ou des conservatoires avec des professeurs de musique et de chant. Certains élèves en font leur métier, d'autres juste un loisir. Dans de nombreux pays, la musique s'apprend à l'école, comme beaucoup d'autres matières.



L'INTERPRÈTE

C'est la personne qui chante ou qui joue la musique (musiciens, orchestre). Parfois, l'auteur et le compositeur sont aussi interprètes.



LA SCÈNE

L'œuvre peut être jouée en concert, c'est ce qu'on appelle la musique vivante ou le live. Le concert peut avoir lieu dans une salle de spectacles, en plein air, dans un festival.



LE COMPOSITEUR LA COMPOSITEUR

C'est la personne qui crée la **musique**, soit en écrivant des notes sur une portée, soit en composant directement sur un instrument ou un ordinateur.

L'AUTEUR L'AUTEUR

C'est la personne qui écrit **les paroles**.

L'ÉDITEUR L'ÉDITEUR

C'est le partenaire des créateurs. Il commercialise les œuvres, les développe en trouvant des interprètes pour les jouer, en les proposant dans des films. Il gère aussi les droits liés à la reproduction des partitions.



TOI, MOI, NOUS

L'œuvre existe aussi grâce à sa diffusion : à la radio, à la télé, sur internet, dans les magasins... La musique est partout dans nos vies. Nous l'écoutons sur nos téléphones portables, dans nos voitures, à la maison.

Thématique :
Éducation musicale

M.A.J. le 02/02/2021

Dans cette rubrique

- Ressources pédagogiques
- Rencontres Chorales
- Concerts éducatifs
- Programmes
- Partenariats

À télécharger

- [Guide pédagogique](#)

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Loire-Atlantique
BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 3
Tél : 02 51 81 74 74